

1005503301

DATE DEPOT :	2010-06-28
NUMERO DE DEPOT :	55033
N° GESTION :	2009B14210
N° SIREN :	513751156
DENOMINATION :	ABCD SEARCH
ADRESSE :	7 BIS place du Commerce 75015 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/05/20
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

09 B 14210
DB du 20/05/10 | AU 175
06 du 20/05/10

ABCD SEARCH

Sarl au capital de 5 000 €
7 bis place du Commerce - 75015 PARIS
513 751 156 RCS Paris

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
28 JUIL 2010
N° DE DÉPOT 55-33

Décisions de l'associé unique

L'an deux mille dix, le 20 mai à 19 heures, l'associé unique de la société ABCD Search, Sarl au capital de 5000 €, a pris les décisions suivantes.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le capital social de la société est intégralement libéré, décide d'augmenter le capital d'un montant de dix mille (10 000 €) par émission de 10 000 nouvelles parts sociales de 1€ de valeur nominale chacune.

Ces parts sont émises sans prime d'émission à la valeur nominale et seront intégralement libérées lors de la souscription.

Cette augmentation sera intégralement souscrite par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que les fonds correspondant à cette augmentation de capital soit 10 000 €, ont dûment été versés sur un compte ouvert par la société auprès de la Banque Palatine, constate la réalisation de cette augmentation de capital.

TROISIEME DECISION

L'associé unique modifie en conséquence les statuts de la société de la façon suivante :

Article 6 – Apports

A la création de la société en date du 16 juillet 2009, a été apportée en numéraire par Madame Florence Soulé de Lafont la somme de cinq mille euros.

En date du 20 Mai 2010, a été apportée en numéraire par Madame Florence Soulé de Lafont, la somme de dix mille euros.

FSL

La somme de 5.000 euros, correspondant à 5.000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, souscrites et libérées de la totalité de leur valeur nominale, a été régulièrement déposée à un compte ouvert au nom de la société en formation chez la Banque Palatine, agence Saint Lazare, 75009 PARIS ainsi que cela résulte d'une attestation de dépôt de fonds délivrée par la dite banque le 16 Juillet 2009.

La somme de 10.000 euros, correspondant à 10.000 parts sociales de 1 euro de valeur nominale chacune, souscrites et libérées de la totalité de leur valeur nominale, a été régulièrement déposée à un compte ouvert au nom de la société chez la Banque Palatine, agence Saint Lazare, 75009 PARIS ainsi que cela résulte d'une attestation délivrée par la dite banque le 20 Mai 2010.

Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de QUINZE MILLE euros (15.000 euros).

Il est divisé en 15000 parts de un euro chacune, entièrement souscrites et libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports, c'est-à-dire :

- Madame Florence SOULE DE LAFONT,

à concurrence de 15.000 parts, ci : numérotées de 1 à 15.000	15.000 parts
soit le nombre de parts composant le capital social :	15.000 parts

Conformément à la loi, les soussignés déclarent expressément que les parts sociales présentement créées sont souscrites en totalité par les associés et libérées intégralement, qu'elles représentent des apports en espèces et qu'elles sont réparties entre les associés dans les proportions indiquées ci-dessus.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tout pouvoir au porteur de copies ou d'extrait des présentes pour remplir toutes les formalités de droit.

Florence Soulé de Lafont
Gérant et associé unique.

Enregistré à : PÔLE ENREGISTREMENT DE PARIS 15EME
Le 02/06/2010 Bordereau n°2010/290 Case n°2 Ext 2758
Enregistrement : 375 € Pénalités :
Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros
Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros
L'Agent

DUPLICATA

Nicolas BALAN
Agent des Impôts